


Alpes Grésivaudan Classic

02
JUN
2024

3^{ème} ÉDITION

 **UCI** ÉVÈNEMENT DU CALENDRIER
INTERNATIONAL



@alpegresclassic



@Alpes Gresivaudan Classic



@alpesgresivaudanclassic

www.alpes-gresivaudan-classic.com



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Guide Technique



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



isère
LE DÉPARTEMENT

ALPES
ISÈRE

COMMUNE DE
CHAMROUSSE

SMMAG

Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grésivaudanne


02 JUIN 2024




Dimanche 04 juin 2023, classe UCI 1.1, 2^{ème} édition

- 1ère  Evita MUZIC, Equipe de France
 2ème  Urška PINTAR, BTC City Lubljana Scott
 3ème  Morgane COSTON, Cofidis Women Team

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE




-  Morgane COSTON, Cofidis Women Team

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE


-  Equipe de France




Dimanche 05 juin 2022, classe UCI 1.2, 1^{ère} édition

- 1ère  Evita MUZIC, Equipe de France
 2ème  Eglantine RAYER, Equipe de France Juniors
 3ème  Clara KOPPENBURG, Cofidis Women Team

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

-  Evita MUZIC, Equipe de France

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

-  Cofidis Women Team



Créée en 2022, L'Alpes Grésivaudan Classic a fait son apparition au calendrier international en classe 1.2 UCI avant d'être promue en classe 1.1 UCI dès 2023.

L'Alpes Grésivaudan Classic fait partie de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ, classement par points cumulés sur 8 épreuves.



Continentales Femmes UCI



UCI Women's WorldTeam



Équipe nationale 1 FFC



Club étranger



02 JUIN 2024

PARTENAIRE TITRE



LES COLLECTIVITES



TOP PARTENAIRES



LES MÉDIAS



LES PILIERS



LES ASSOCIÉS

Michel BAUP

Président du Comité d'Organisation Tour Nord Isère



Nous ne remercierons jamais suffisamment le Président Henri BAILE et les Elus de la Communauté de Communes « LE GRÉSIVAUDAN » d'avoir adhéré aussitôt à notre proposition d'organiser une épreuve cycliste montagneuse, dédiée aux cyclistes féminines.

Après avoir insisté dans notre vision des choses, nous présentons aujourd'hui, une troisième édition qui en dit long sur l'évolution du cyclisme féminin et son désir de faire voler en éclats les a priori.

C'est un peloton de très haut niveau qui sera au départ de cette manche unique en altitude pour cette Coupe de France FDJ.

Deux équipes du World Tour et toutes les plus belles équipes françaises seront au départ de Chapareillan, ce dimanche 2 Juin 2024.

Le parcours, revu et corrigé comme chaque année, fait la part belle aux routes de mon enfance qui m'ont permis de connaître mes premiers émois dans notre sport.

C'est une vraie fierté pour moi que de traverser mon village de Saint-Vincent-de-Mercuze, pour nous diriger ensuite vers une traversée complète de Belledonne, du Nord au Sud, pour terminer en apothéose dans la station emblématique et Olympique de Chamrousse.

Un peu plus de 113 kms et plus de 3 360 m de dénivelé positif, consacreront, une nouvelle fois, une très grande championne. Evita Muzic réalisera t'elle la passe de trois ? Elle en a, en tout cas, toutes les capacités pour une épreuve à la mesure de son immense talent. Souhaitons vivement qu'elle puisse être au départ.

Vous aurez compris qu'il s'agit d'un formidable rendez-vous sportif que nous serons heureux de partager, dans l'esprit de convivialité qui nous est si cher.

Merci à tous nos partenaires de le permettre et à tous nos bénévoles de réaliser ce nouvel évènement pour le bonheur de tous.

Henri BAILE

Président Communauté de Communes Le Grésivaudan



En juin 2024, Le Grésivaudan accueillera sur son territoire pour sa troisième édition l'Alpes Grésivaudan Classic, épreuve internationale de cyclisme féminin organisée par la COTNI, qui traversera notre territoire de Chapareillan à Chamrousse.

Les politiques sportives et touristiques portées par le Grésivaudan ainsi que sa labellisation Terre de jeux 2024, démontre le plein engagement de notre collectivité à promouvoir le sport et inciter sa pratique par des publics de tout âge et de toute condition physique.

Cette course est une occasion supplémentaire de parcourir le territoire du Grésivaudan, de découvrir ses atouts sportifs et touristiques et de mettre en valeur son attractivité.

De la plaine, des montagnes, des cols, Le Grésivaudan réunit tous les ingrédients indispensables à la pratique du vélo et qui font le succès des grandes courses cyclistes.

Le Grésivaudan est résolument une Terre de vélo !

Jean-Pierre BARBIER

Président du Conseil Départemental de l'Isère



Après l'emblématique compétition de l'Alpes Isère Tour, place aux compétitrices ! C'est au gré de l'Alpes Grésivaudan Classic que les équipes 100% féminines s'affronteront le 2 juin prochain.

Avec 3000 mètres de dénivelé, la 3ème édition de l'Alpes Grésivaudan Classic annonce une bataille acharnée, d'autant que cette épreuve s'inscrit désormais dans le calendrier des compétitions du plus haut niveau.

En tant que Président du Département de l'Isère, je ne peux que me réjouir de cette initiative du COTNI présidé par Michel Baup, appuyée par la Communauté de communes du Grésivaudan.

Accorder une place à part entière au sport féminin est une ambition forte que nous avons pleinement en partage.

Le Département de l'Isère s'engage avec des actions concrètes auprès des collégiens, en les encourageant par exemple à avoir une activité sportive avec la carte Tattoo Isère, en faisant la promotion des sports féminin, mais aussi en soutenant la vie des clubs de sport féminin isérois.

C'est en faisant la démonstration du possible que nous encourageons les jeunes générations à croire à leur tour dans la possibilité d'entreprendre une carrière de sportive. C'est donc une grande fierté pour l'Isère d'accueillir à nouveau cette compétition cycliste, qui préfigure à merveille le Tour de France Femmes et son arrivée finale à l'Alpe d'Huez le 18 août prochain.

Vive le sport au féminin !

Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Après deux éditions réussies, c'est une fierté de retrouver l'Alpes Grésivaudan Classic qui se maintient dans la Classe 1 des épreuves Internationales. C'est l'honneur du cyclisme de s'être engagé depuis maintenant plusieurs années dans le développement et la promotion de la pratique féminine de haut-niveau. J'ai tenu à ce que Auvergne-Rhône-Alpes, la grande région du vélo en France, soit un territoire modèle en la matière. Aussi, nous ne pouvions qu'être aux côtés des organisateurs pour cette troisième édition de l'Alpes Grésivaudan Classic comme nous l'étions lors des années précédentes.

Avec la montée en puissance du Tour de France Femmes, nous avons à cœur de proposer à nos compétitrices une épreuve pouvant faire figure de préparation en vue de la Grande Boucle. En nous appuyant sur ce qui fait la force et l'attractivité de notre territoire, notre montagne, je porte l'ambition que l'Alpes Grésivaudan Classic s'impose, édition après édition, comme un événement incontournable du circuit féminin réunissant l'élite du peloton mondial.

Tous mes encouragements aux compétitrices en lice et excellente 3ème édition à toutes !



Le Comité d'Organisation

Direction générale

Michel BAUP - 06 03 44 87 12

Direction administrative

Anna-Gaëlle COLY - 07 81 21 15 65

Carole BARA - 06 14 27 24 68

Parc automobile

Patrice FABRE - 07 83 15 15 88

Gestion pilotes

Olivier BARA - 06 19 41 03 47

Relations publiques, partenaires, protocole

Anna-Gaëlle COLY - 07 81 21 15 65

Véronique REUZEAU - 06 79 67 13 54

Hébergement

Pascal MOIRET - 06 81 32 76 22

Direction technique

Michel FAYET - 06 01 95 69 52

Cyrille CHAMPROND - 06 52 04 98 25

Direction logistique, signalétique

Jacky JOURDAN - 06 86 14 32 56

Relations équipes

Noël NILLY - +33 (0)768 52 60 92

Relations fédérations

Christelle REILLE - 06 14 96 64 28

Relations médias & Community manager

Jules CHEVIGNON - 07 82 52 53 88

Photographe organisation

Melchior PHILIP - 07 83 56 07 69

Responsables village VIP départ

Angélique CONTAMIN - 06 82 31 25 98

Jean-Philippe CHARBONNIER - 06 08 68 32 60

Responsables village VIP arrivée

Olivier JAMONAC - 06 09 53 19 40

Corinne JAMONAC - 06 17 79 63 64

Responsable ligne de départ

Denis CERCLERAT - 07 62 37 55 29

Responsable ligne d'arrivée

Cyrille CHAMPROND - 06 52 04 98 25

Responsable électricité

Fabien GUILLOT - 06 63 54 46 86

Assurances

Philippe MONIN - 06 07 50 82 20

Le Groupe Sécurité

Direction sécurité

Jean-Yves MOIRET - 06 40 63 18 03

Itinéraire

Philippe ANTOINE - 06 65 30 27 68

Sécurité itinéraire

Thierry VANEL - 06 27 75 45 54

Référent sécurité UCI

David PREVOT - 06 85 30 21 57

Coordinateur motards civils

Eric JOLY - 07 65 73 21 21



Le Service Médical

Médecins

Dr Jean-Yves LE BERVET +33(0) 660 85 12 92

Dr Henri OLAGNIER +33 (0) 617 70 55 72

Infirmiers

André ROCHE +33 (0)6 25 62 05 76

Céline BENOIT +33 (0)7 71 87 83 09

L'échelon Course

Président du Jury

Pierre CURCHOD (SUI) - +41 79 529 61 01

Commissaires

Jacky VERDENET - 06 80 37 39 86

Alexandre NOUHAUD - 06 80 96 35 84

Juge à l'arrivée

Wilfried RICHARD - 06 83 40 07 35

Commissaires moto

Marie Laure LEVITE - 06 78 01 92 81

Didier ROUSSET - 06 19 72 63 78

Commissaire voiture-balai

Alain COLOMBANI - 06 87 40 19 68

Informations radio-tour

Christelle REILLE - 06 14 96 64 28

Timing et classement Coupe de France

Matsport - Nadia PAGE 06 40 75 07 91

Liaison radio et dépannage neutre

L'Échappée, Eddy TRHEL - 06 14 94 00 68

Motos information

François MILLOT

Patrick TESTUD

Speakers

Lilian COUILLEZ - 06 95 71 26 68

Nicolas CAILLE - 06 60 73 78 48

Jean-Claude NOYER - 06 81 18 44 27

Représentant FFC

Gilles DA COSTA

Ardoisiers Ardoiz'Time

François Marc MEYLAN - 06 50 52 90 96

Bénédicte VENDELLI - 06 24 56 96 89

Christelle AMBLARD - 06 17 92 14 72

Alain CADORET

Réalisation vidéo

Blackowl Vincent CHATELLET - 06 10 67 18 12

Prise de vue moto

Blackowl Timothée BOURIN

Blackowl Hugo LANGE

Chaperons antidopage

Patrice FABRE - 07 83 15 15 88

Le programme

Samedi 01 juin 2024



Tremplin Sport Formation
Bâtiment Anapurna salle n°2
180 boulevard de Charavines
38500 VOIRON

18h30 - 19h45

Accueil des équipes et des officiels
Confirmation des partants

20h00

Réunion des Directeurs Sportifs

Dimanche 02 juin 2024

07h30 - 09h00

Brunch des équipes à Tremplin Sport Formation



07h30

Accueil des bénévoles place de la Mairie

09h00

Accueil des motards place de la Mairie

10h00

Accueil des médias place de la Mairie

10h00-10h30

Accueil des invités place de la Mairie

10h00

Ouverture du village VIP

10h30

Réunion UCI sécurité et pilotes à la Mairie

11h00 - 11h50

Présentation des équipes

11h50

Appel des équipes

12h00

Départ de l'Alpes Grésivaudan Classic



13h30

Accueil des invités à la zone VIP et début du streaming

15h30

Arrivée de l'Alpes Grésivaudan Classic

15h30

Ouverture village VIP à l'arrivée à Chamrousse

15h45

Cérémonie protocolaire.

Info Streaming



Retransmission en direct
de l'intégralité de l'épreuve

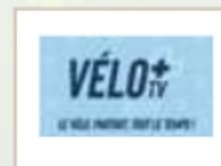
Commenté par Lilian Couillez et Nicolas Caille.



Facebook
@Alpes Grésivaudan Classic



Youtube 1.Sport
@1pointsport



Vélo+ TV
veloplustv.com



Direct Vélo
www.directvelo.com



www.telegrenoble.net
TNT : Canal 38 ORANGE : 30 & 348 SFR : 477
FREE : 30 & 903 BBOX : 30 & 316

119



@alpegresclassic



@Alpes Grésivaudan Classic



@alpesgresivaudanclassic

Martine VENTURINI

Maire de Chapareillan

Conseillère Régionale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Conseillère Communautaire Communauté de Communes du Grésivaudan



C'est avec un immense plaisir que la commune de Chapareillan accueillera le 2 juin 2024 le départ de la 3ème course cycliste féminine Alpes Grésivaudan Classic.

Je suis heureuse de promouvoir la pratique sportive et de mettre à l'honneur le sport féminin, ce qui est en accord avec notre labellisation Terre de Jeux 2024.

Une longue traversée du Grésivaudan, de Chapareillan à Chamrousse, attend nos sportives de haut-niveau. L'occasion de mettre en avant et de faire découvrir notre territoire : les massifs de Belledonne et de Chartreuse. La Chartreuse dont Chapareillan en est le contrefort car notre village de 3000 habitants est situé juste sous le mont Granier, à la limite de la Savoie.

Tout sera mis en œuvre et toutes les ressources nécessaires seront mis à disposition auprès des organisateurs, que sont le Comité d'Organisation du Tour du Nord-Isère et la Communauté de Communes du Grésivaudan, pour accueillir dans les meilleures conditions nos sportives.

Les chapareillanaises et les chapareillanais viendront supporter et encourager les cyclistes et profiter de ce moment festif, le dimanche 2 juin.



MERCI À AMAVEL MESQUITA

Bénévole précieux de l'organisation sur qui nous pouvons toujours compter.

Tu vas nous manquer.

Amavel nous a quitté à l'âge de 63 ans.

La zone de départ



Plan du site de départ



D Chapareillan

Présentation des équipes de 11h00 à 11h50

Appel des équipes à 11h50

Départ fictif à 12h00 place de la Mairie, en direction de Barraux par la RD 590a (rue de Cernon), route de Barraux

Départ réel après 1,7km, à la sortie de Chapareillan sur la RD 590a

Chamrousse

Lieu dit Roche Béranger à Chamrousse à l'issue d'une ascension de 18,2 km à 6 %

Ligne droite finale de 300 m avec une pente moyenne de 5 %. Largeur: 6m.

Dérivation des véhicules par la gauche, 100 m avant la ligne d'arrivée.

Contrôle anti dopage au camper dans la zone d'arrivée.

Grand Prix de la Montagne

Km	30,0	Côte du Moutaret 7 km à 4 % - 3ème catégorie
Km	46,2	Col du Barioz 7,8 km à 6,5 % - 1ère catégorie
Km	56,1	Col des Ayes 3,8 km à 8,5 % - 2ème catégorie
Km	63,6	Col des Mouilles 2,2 km à 5 % - 4ème catégorie
Km	113,5	Ligne d'arrivée Chamrousse 18,2 km à 6 % - Hors Catégorie

Ravitaillement


Pas de zone de ravitaillement délimitée

Zone Verte

Km	37,5	Saint Pierre d'Allevard aux Crêts en Belledonne
Km	111,0	Chamrousse



Particularités

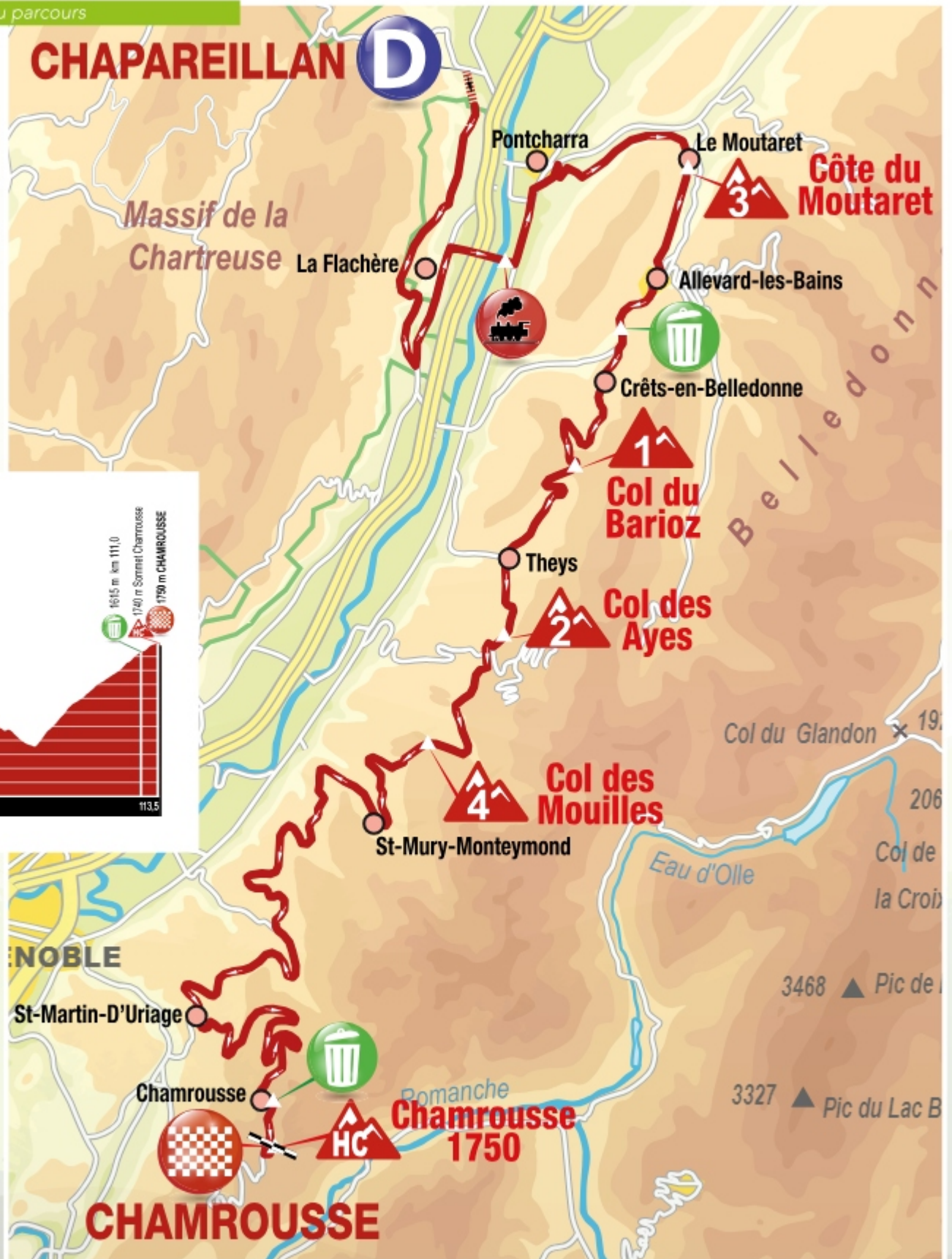
Km	7,3	descente rapide et technique sur 1,7km, RD 282 jusqu'au lieu-dit Montalieu à Saint Vincent de Mercuze
	19,7	Passage à niveau lieu dit la Gare au Cheylas



113,5 km : **Chapareillan - Chamrousse**

3 360 mètres de D+

Plan du parcours



//13

Parcours	Restant	Altitude	Route	Itinéraire		31km/h	29km/h	27km/h
0,0	1,7	275	RD 590a	CHAPAREILLAN place de la Mairie	départ fictif	12:00	12:00	12:00
0,2	1,5	290	*	rond point RD 590a (rue de Cernon) / RD 285c / RD 590a (route de Barraux)		12:00	12:00	12:00
0,0	113,5	335	RD 590a	sortie de Chapareillan	départ réel	12:03	12:03	12:03
2,4	111,1	330	VC	croisement RD 590a / route de l'Ancien Tram près de Barraux		12:07	12:07	12:08
3,1	110,4	360	RD 9	croisement route de l'Ancien Tram / RD 9		12:09	12:09	12:09
5,9	107,6	420	RD 282	carrefour RD 9 / RD 282		12:14	12:15	12:16
7,3	106,2	530	RD 282a	carrefour RD 282 / RD 282a (route de la Gorge)		12:17	12:18	12:19
8,5	105,0	415	*	lieu dit Montallieu à St Vincent de Mercuze		12:19	12:20	12:21
9,0	104,5	360	RD 9	carrefour RD 282a (rue du Bourg) / RD 9		12:20	12:21	12:23
9,3	104,2	360	*	SAINT VINCENT DE MERCUZE		12:21	12:22	12:23
11,8	101,7	300	RD 1090	carrefour RD 9 / RD 1090		12:25	12:27	12:29
13,3	100,2	270	*	SAINTE MARIE D'ALLOIX		12:28	12:30	12:32
16,0	97,5	250	*	LA BUISSIÈRE		12:33	12:36	12:38
16,2	97,3	255	RD 166	carrefour RD 1090 / RD 166 (rue Humbert Pilat)		12:34	12:36	12:39
17,9	95,6	250	*	passage à niveau		12:37	12:40	12:42
18,0	95,5	250	*	lieu dit la Gare au Cheylas		12:37	12:40	12:43
18,3	95,2	250	RD 523	carrefour à feux RD 166 (rue de la Gare) RD 287 / RD 523		12:38	12:40	12:43
21,8	91,7	260	*	PONTCHARRA		12:45	12:48	12:51
22,0	91,5	265	RD 525b	rond point RD 523 / RD 525b		12:45	12:48	12:51
23,0	90,5	275	RD 9	carrefour RD 525b / RD 9		12:47	12:50	12:54
24,4	89,1	375	*	SAINT MAXIMIN		12:50	12:53	12:57
29,7	83,8	550	*	LE MOUTARET		13:00	13:04	13:09
30,0	83,5	570	RD 9	Côte du Moutaret 3ème catégorie	GP Montagne	13:01	13:05	13:09
33,6	79,9	500	*	ALLEVARD LES BAINS		13:08	13:12	13:17
34,4	79,1	460	RD 525	carrefour RD 9 / RD 525 (boulevard des Anciens d'Algérie)		13:09	13:14	13:19
37,5	76,0	505	*	zone de délestage des déchets	zone verte	13:15	13:20	13:26
37,7	75,8	510	*	lieu dit St Pierre d'Allevard aux Crêts en Belledonne		13:15	13:21	13:26
38,4	75,1	530	RD 280	carrefour à feux RD 525 / avenue d'Uriage / RD 280		13:17	13:22	13:28
46,2	67,3	1038	RD 280	Col du Barioz 1ère catégorie	GP Montagne	13:32	13:38	13:45
51,6	61,9	655	*	THEYS		13:42	13:49	13:57
52,3	61,2	625	*	carrefour RD 280 / RD 30		13:44	13:51	13:59
56,1	57,4	944	RD 280	Col des Ayes 2ème catégorie	GP Montagne	13:51	13:59	14:07
59,8	53,7	990	*	lieu dit les Praberts à Laval		13:58	14:06	14:15
63,6	49,9	1020	RD 280	Col des Mouilles 4ème catégorie	GP Montagne	14:06	14:14	14:24
69,8	43,7	760	*	SAINT MURY MONTEYMOND		14:18	14:27	14:38
91,3	22,2	800	*	lieu dit le Pinet d'Uriage à St Martin d'Uriage		14:59	15:11	15:25
95,1	18,4	615	RD 111	SAINT MARTIN D'URIAGE carrefour RD 280 / RD 111		15:07	15:19	15:34
110,7	2,8	1600	*	CHAMROUSSE		15:37	15:52	16:09
111,0	2,5	1615	*	zone de délestage des déchets	zone verte	15:37	15:52	16:09
112,3	1,2	1690	*	CHAMROUSSE 1750		15:40	15:55	16:12
112,9	0,6	1710	VC	croisement RD 111 / rue des Essendolles		15:41	15:56	16:13
113,2	0,3	1735	*	croisement rue des Essendolles / avenue du Père Tassé		15:42	15:57	16:14
113,5	0,0	1750	VC	lieu dit Roche Béranger à Chamrousse avenue du Père Tassé	GP Montagne	15:42	15:57	16:15
113,5	0,0	1750	VC	lieu dit Roche Béranger à Chamrousse avenue du Père Tassé	arrivée	15:42	15:57	16:15

Brigitte **DE BERNIS**

Maire de Chamrousse

CHAMROUSSE
Alpes - France 1700



C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue à Chamrousse à tous les amoureux du cyclisme, pour la troisième édition de l'Alpes Grésivaudan Classic.

Cette belle épreuve, réservée exclusivement aux cyclistes féminines, est une opportunité pour la commune de confirmer sa capacité à recevoir des épreuves sportives de haut niveau, et pas seulement l'hiver.

C'est également l'opportunité de promouvoir le sport féminin, trop souvent relégué loin derrière les épreuves masculines, et de montrer que sur un vélo l'égalité entre les femmes et les hommes est bien réelle, la route étant la même pour tout le monde.

Située à la pointe sud du massif de Belledonne, Chamrousse offre un panorama sur les massifs qui entourent le bassin grenoblois, Vercors, Chartreuse et Belledonne, mais également un point de vue depuis son sommet de la Croix de Chamrousse, sur une bonne partie des Ecrins et de l'Oisans. Après avoir traversé les vastes forêts de Saint Martin d'Uriage, les vues vont s'ouvrir et s'offrir aux sportives comme une récompense à leurs efforts.

Cette course qui partira de Chapareillan verra Chamrousse accueillir l'arrivée 112 km plus loin. Entre Uriage et Chamrousse, les coureuses devront affronter plus de 1 100 m de dénivélés sur les 18 derniers kilomètres de la course, pour un col classé hors catégorie.

Nous espérons que toutes apprécieront les paysages traversés et auront pu garder des forces pour cette ultime montée.

J'invite ainsi le 02 juin 2024 les Chamroussiens et tous les riverains de l'épreuve à venir voir et soutenir ces sportives de haut niveau dans leur effort. L'arrivée est attendue entre 15h45 et 16h15 à Roche-Beranger, avenue du père Tasse.



//15



Plan Zone d'arrivée

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Alpes Grésivaudan Classic est organisée par le COTNI (Comité d'Organisation du Tour Nord Isère) et sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute le dimanche 02 juin 2024. Elle est la 4ème manche de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ 2024.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE ET PARTICIPATION

L'Alpes Grésivaudan Classic est réservée aux coureurs Femmes Élite (19 ans et plus). Elle est inscrite au calendrier international route UCI en classe WE 1.1.

Elle est ouverte aux équipes suivantes
 UCI Women's WorldTeams (min 1, max 7)
 équipes continentales femme UCI
 équipes professionnelles cyclo-cross UCI
 équipes nationales
 équipes régionales et de club

Dans le cadre de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ, la participation des équipes françaises est régie par l'article 3 du règlement particulier de la série : les équipes françaises suivantes : UCI Women's WorldTeams, Equipes Continentales Femmes UCI et les équipes labellisées Nationale 1 Femmes sont obligatoirement invitées.

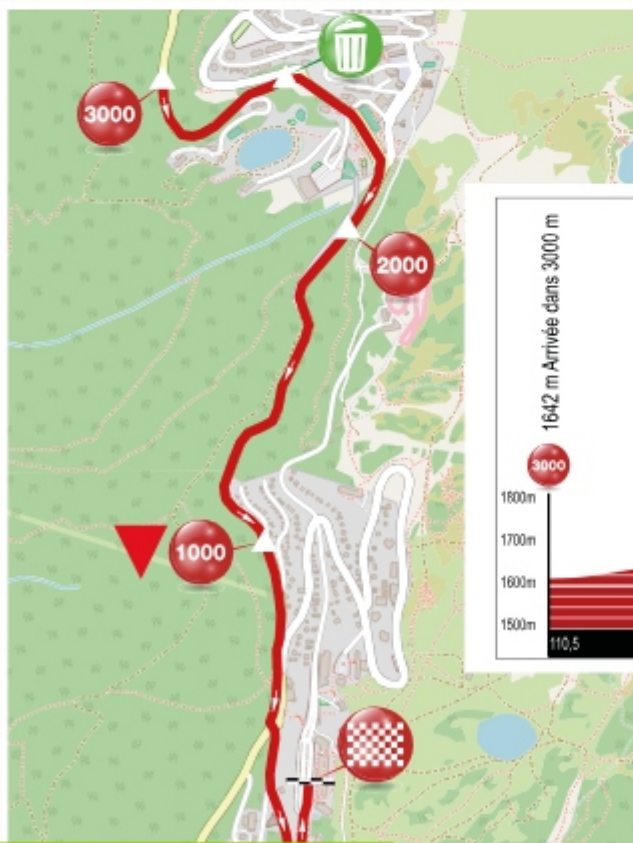
Les équipes UCI Women's WorldTeams françaises et les Equipes Continentales Femmes UCI françaises ont une obligation de participation à chaque épreuve comptant pour la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ.

Conformément à l'article 2.2.003bis du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 coureurs et de maximum 7 coureurs.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait samedi 02 juin 2024 de 18h30 à 19h45 à Tremplin Sport Formation, 180 boulevard de Charavines, 38500 Voiron.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du Collège des Commissaires a lieu le samedi 02 juin 2024 à 20h00, à Tremplin Sport Formation, 180 boulevard de Charavines, 38500 Voiron.



Plan derniers kilomètres



Le règlement particulier

ARTICLE 4. RADIO TOUR ET VÉHICULES D'ASSISTANCE

Les informations course sont émises sur la fréquence 157.5750 MHz et des postes radio seront prêtés si nécessaire par la société L'ÉCHAPPÉE.

Le dépannage neutre sera assuré par L'ÉCHAPPÉE à l'aide de trois voitures. L'épreuve se disputant par équipes, le changement de matériel entre coéquipières est autorisé.

L'ordre des voitures d'équipe sera défini lors de la réunion des directeurs sportifs, par tirages au sort selon le règlement UCI article 2.3.018:
- les voitures des équipes UCI et des équipes nationales,
- les voitures des autres équipes,
- les voitures des équipes n'ayant pas confirmé les partants dans les délais,
- les voitures des équipes non représentées à la réunion des Directeurs Sportifs.

ARTICLE 5. DÉLAIS

Pour être classée à l'Alpes Grésivaudan Classic, toute concurrente devra finir dans un délai inférieur à 20% du temps du vainqueur. Un délai de 20' sera appliqué en cours d'épreuve par le commissaire balai jusqu'au pied de la dernière difficulté km 95,1 à Saint Martin d'Uriage, pour inviter les coureuses trop éloignées de la tête de course à quitter l'épreuve. Cette disposition est nécessaire pour respecter les autorisations administratives délivrées à l'organisation.

ARTICLE 6. GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Un Grand Prix de la Montagne est disputé sur l'ensemble des 5 cols et côtes retenus pour ce classement :
GP Montagne nr1 Côte du Moutaret, 3ème catégorie
GP Montagne nr2 Col du Barioz, 1ère catégorie
GP Montagne nr3 Col des Ayes, 2ème catégorie
GP Montagne nr4 Col des Mouilles, 4ème catégorie
GP Montagne nr5 Ligne d'arrivée de Chamrousse, hors catégorie

Barème de points :
Hors catégorie : 10, 8, 6, 4, 2 et 1 points aux 6 premières coureuses
1ère catégorie : 8, 6, 4, 2 et 1 points aux 5 premières coureuses
2ème catégorie : 6, 4, 2 et 1 points aux 4 premières coureuses
3ème catégorie : 4, 2 et 1 points aux 3 premières coureuses
4ème catégorie : 2 et 1 points aux 2 premières coureuses

En cas d'égalité au classement final du Grand Prix de la Montagne, il sera pris en compte le classement final de l'épreuve.
Pour avoir droit aux prix du classement final du Grand Prix de la Montagne, les concurrentes doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Il s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premières coureuses. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

ARTICLE 8. PRIX ET PROTOCOLE

La liste des prix est décrite dans le guide technique de l'épreuve. Les coureuses attendues pour la cérémonie protocolaire et le processus de règlement des prix sont spécifiés dans cette rubrique du guide technique.
Les coureuses se présenteront en tenue de cycliste aux couleurs de l'équipe avec laquelle elles sont engagées pour l'épreuve.

ARTICLE 9. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française appliquée par l'AFDL s'applique conformément aux dispositions de loi française.

ARTICLE 10. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 11. ZONES VERTES, DÉLESTAGE DES DÉCHETS

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester de déchets en les jetant sur la chaussée ou dans les bas-côtés, sous peine d'exclusion du pilote. Pour les

coureuses, le délestage des déchets doit se dérouler de la manière suivante :
- de préférence auprès des véhicules des équipes,
- dans les zones de délestage de déchets dites « zones vertes ».

ARTICLE 12. COUPE DE FRANCE FEMMES PROFESSIONNELLES FDJ

L'Alpes Grésivaudan Classic est une des manches de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ, classement par points cumulés sur 8 épreuves.

Le règlement particulier de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ, publié sur le site de la Fédération Française de Cyclisme s'applique à l'Alpes Grésivaudan Classic en ce qui concerne la composition des équipes françaises et l'attribution des points aux classements généraux.

La Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :
- Classement individuel,
- Classement par équipes.

L'Alpes Grésivaudan Classic attribue les points suivants aux 25 premières de l'épreuve pour le classement général individuel de la Coupe de France Élite Femmes FDJ :

1 ^{er}	35 pts	6 ^{ème}	20 pts	11 ^{ème}	15 pts	16 ^{ème}	10 pts	21 ^{ème}	5 pts
2 ^{ème}	30 pts	7 ^{ème}	19 pts	12 ^{ème}	14 pts	17 ^{ème}	9 pts	22 ^{ème}	4 pts
3 ^{ème}	26 pts	8 ^{ème}	18 pts	13 ^{ème}	13 pts	18 ^{ème}	8 pts	23 ^{ème}	3 pts
4 ^{ème}	24 pts	9 ^{ème}	17 pts	14 ^{ème}	12 pts	19 ^{ème}	7 pts	24 ^{ème}	2 pts
5 ^{ème}	22 pts	10 ^{ème}	16 pts	15 ^{ème}	11 pts	20 ^{ème}	6 pts	25 ^{ème}	1 pt

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2ème, puis de 3ème places.

En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage.

Le leader du classement général individuel de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ, à l'issue de l'épreuve ou, en son absence, son directeur sportif, se présentera à la cérémonie protocolaire.

Le classement par équipes de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ est établi par l'addition des places des trois premières concurrentes de chaque équipe. L'équipe qui obtient le moins de points est classée première. En cas d'ex-æquo, c'est la meilleure place à l'arrivée qui départage les équipes.

Ce classement par équipes est établi pour les équipes suivantes :
- UCI Women's WorldTeams,
- équipes continentales femme UCI
- équipes labellisées Nationale 1 Femmes.

Les autres équipes bloqueront les points du barème ci-dessous sans pour autant entrer dans le classement de la manche.

Les équipes ainsi classées reçoivent les points suivants :

1 ^{er}	35 pts	6 ^{ème}	20 pts	11 ^{ème}	15 pts	16 ^{ème}	10 pts	21 ^{ème}	5 pts
2 ^{ème}	30 pts	7 ^{ème}	19 pts	12 ^{ème}	14 pts	17 ^{ème}	9 pts	22 ^{ème}	4 pts
3 ^{ème}	26 pts	8 ^{ème}	18 pts	13 ^{ème}	13 pts	18 ^{ème}	8 pts	23 ^{ème}	3 pts
4 ^{ème}	24 pts	9 ^{ème}	17 pts	14 ^{ème}	12 pts	19 ^{ème}	7 pts	24 ^{ème}	2 pts
5 ^{ème}	22 pts	10 ^{ème}	16 pts	15 ^{ème}	11 pts	20 ^{ème}	6 pts	25 ^{ème}	1 pt

En cas d'ex-æquo, les équipes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2ème, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le dernier classement qui les départage.

L'équipe leader du classement général individuel de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ, à l'issue de l'épreuve se présentera à la cérémonie protocolaire.



Classement de l'épreuve

(Prix payés via la plateforme de gestion centralisée des prix de course de l'UCI)

Place	PRIX
1 ^{ère}	560 €
2 ^{ème}	485 €
3 ^{ème}	400 €
4 ^{ème}	250 €
5 ^{ème}	220 €
6 ^{ème}	205 €
7 ^{ème}	195 €
8 ^{ème}	175 €
9 ^{ème}	160 €
10 ^{ème}	90 €
11 ^{ème}	90 €
12 ^{ème}	90 €
13 ^{ème}	90 €
14 ^{ème}	90 €
15 ^{ème}	90 €
16 ^{ème}	90 €
17 ^{ème}	90 €
18 ^{ème}	90 €
19 ^{ème}	90 €
20 ^{ème}	90 €
TOTAL	3 640 €

Grand Prix de la Montagne

(Prix payés via la plateforme de gestion centralisée des prix de course de l'UCI)

Dans chacun
des 5 cols ou côtes

1^{ère} : 300 €
2^{ème} : 200 €
3^{ème} : 100 €

TOTAL 3 000 €

Classement général
du Grand Prix de la Montagne

1^{ère} : 600 €
2^{ème} : 400 €
3^{ème} : 300 €
4^{ème} : 200 €

TOTAL 1 500 €

**Montant total des prix
de l'Alpes Grésivaudan Classic :
8 640 €**

Prix spéciaux

(Remis lors de la cérémonie protocolaire)

Les Bijouteries

Pierre Pollard

Offre pour la vainqueur une montre **d'une valeur de 500 €**

ALPES
IS HERE
SOURCE DE HAUTEUR

3 paniers de produits Alpes Is(H)ere :

Vainqueur de la course

Vainqueur Grand Prix de la Montagne

38ème de l'épreuve

WALIBI
RHONE-ALPES

Mascotte Walibi : vainqueur du Grand Prix de la Montagne et première équipe.



Cérémonie protocolaire

- > Les 3 premières de l'épreuve
- > La vainqueur du Prix de la Montagne
- > La 1ère équipe
- > La 38ème de l'épreuve
- > La leader de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ
- > L'équipe Leader de la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ



02 JUIN 2024

Les hébergements



Hôpitaux en cas d'urgence :
15 ou 112

Chambéry

Centre Hospitalier Métropole Savoie
505, Faubourg Maché, 73000 Chambéry
+33 (0)4 79 96 50 30
GPS N 45° 33' 55" E 5° 54' 56"

Grenoble

CHU Grenoble Nord La Tronche,
Bvd de la Chantourne, 38700 La Tronche
+33 (0)4 76 76 75 75
GPS N 45° 11' 57" E 5° 45' 20"

Médecins

Dr. Jean-Yves LE BERVET +33(0) 660 85 12 92
Dr. Henri OLAGNIER +33(0) 617 70 55 72

Infirmiers

André ROCHE +33 (0)6 25 62 05 76
Céline BENOIT +33 (0)7 71 87 83 09

Infirmiers site arrivée

Véronique MARANO +33 (0)6 87 65 85 87
Yves CALLOUD +33 (0)6 84 24 89 25

Ambulances

Ambulances Group'Sure



Les véhicules

Voitures

Motos



Échelon Course



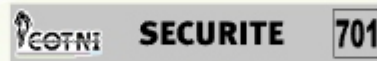
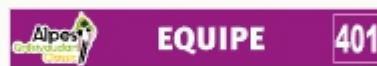
Sont autorisés
à franchir la ligne d'arrivée



Ne franchissent pas
la ligne d'arrivée.
Ils sont déviés vers les aires
de stationnement réservées.



Hors Échelon Course



Course



Le Fléchage

Fictif





isère
LE DÉPARTEMENT

ALPES
IS HERE
SOURCE DE HAUTEUR

Alpes
Grésivaudan
Classic

 @alpegresclassic

 @Alpes Gresivaudan Classic

 @alpesgresivaudanclassic

Une organisation du **COTNI**

ZA de Bel Air

38110 ST BLANDINE (France)

Tél. +33(0)4 74 27 91 36 - m.baup@cotni.fr

www.alpes-gresivaudan-classic.com